

Initiatives ministérielles

Le député de Kootenay-Ouest—Revelstoke a la parole.

M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest—Revelstoke): Monsieur le Président, en prenant la parole pour dire quelques mots au sujet du projet de loi C-87, Loi portant modification de la législation concernant les anciens combattants, je voudrais seulement ajouter au discours de mon collègue de Regina—Lumsden qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour nous à la Chambre de rendre hommage aux Canadiens et aux Canadiennes qui ont servi leur pays dans les deux guerres mondiales et les nombreux autres conflits auxquels a pris part le Canada que d'appuyer le projet de loi dont nous sommes saisis visant à améliorer les avantages et les pensions de ceux qui ont servi dans les forces armées du Canada dans tous ces conflits.

Quant à l'amendement de mon collègue visant à désigner les personnes qui ont servi dans la marine marchande du Canada comme des anciens combattants ayant droit à tous les avantages de ces derniers, j'ai réfléchi et je me suis très bien rappelé le père d'un de mes bons amis—en fait cet ami était mon témoin à mon mariage—dont le navire a été torpillé trois fois et qui est tombé dans l'Atlantique Nord alors qu'il faisait le service de Mourmansk et qui a survécu trois fois. Rares sont les personnes, je pense, peu importe l'arme où elles ont servi qui ont mérité les pleins avantages et les droits entiers à pensions davantage que ce monsieur et d'autres qui, comme lui, ont risqué leur vie dans le plus dangereux théâtre d'opérations.

Il y a un autre groupe en dehors de ces personnes de la marine marchande qui, selon mon collègue et moi-même, devrait être reconnu également. Ces autres Canadiens qui n'ont jamais reçu l'hommage qui leur est dû en tant qu'anciens combattants sont ceux qui sont allés en Espagne pour lutter contre le fascisme pendant la guerre civile d'Espagne.

Il ne doit pas rester plus de 200 Mac-Paps qui ont été naturellement les premiers de notre pays à lutter contre le fascisme. Ils n'étaient pas bien payés en Espagne. Les Espagnols leur donnaient des armes et des provisions de base comme récompense pour les aider à essayer d'arrêter Franco, Hitler et Mussolini. Pour leur courage et le sacrifice de leur vie, leur propre gouvernement les a déclarés hors-la-loi parce qu'ils violaient la Loi sur l'enrôlement à l'étranger.

Songez un peu que dans les années qui ont précédé immédiatement la Seconde Guerre mondiale, la loi interdisait de prendre les armes pour s'opposer à la plus

terrible tyrannie que le monde ait jamais connue, ce qui n'a pas empêché, parmi beaucoup d'autres, les hommes du bataillon Mackenzie-Papineau de se rendre en Espagne par leurs propres moyens et de s'y porter, dans l'honneur, à la défense de la démocratie.

Ils sont nombreux à avoir été décorés par le gouvernement républicain espagnol. Ils sont nombreux aussi à avoir été blessés, capturés, torturés et tués alors qu'ils combattaient pour s'opposer à la montée du fascisme et du nazisme.

J'ai souvent dit que si les démocraties avaient écouté les hommes du bataillon Mackenzie-Papineau, nous aurions pu réduire Hitler à l'impuissance et interrompre la suite des agressions qui ont abouti à la Seconde Guerre mondiale. Nombreux sont les hommes du bataillon Mackenzie-Papineau qui, une fois rentrés au Canada, se sont engagés dans les Forces canadiennes pour poursuivre la lutte contre le fascisme.

Maintenant, tout ce qu'ils souhaitent, c'est qu'on leur reconnaisse le titre d'anciens combattants. Ils ne se soucient guère des avantages qui en découlent, bien qu'ils les aient amplement mérités. Ce qui importe davantage, c'est qu'ils méritent de savoir que le Canada ne les considère plus comme des renégats pour avoir été les premiers Canadiens à tenter de bloquer la vague du fascisme.

J'espère que le ministre interviendra sous peu pour reconnaître comme anciens combattants les hommes du bataillon Mackenzie-Papineau et les autres Canadiens qui ont aidé le gouvernement espagnol, élu démocratiquement, à se défendre contre l'invasion fasciste au cours de la guerre civile espagnole.

Ainsi, monsieur le Président, les derniers de ces valeureux combattants de la liberté pourront enfin, en tant que bataillon, prendre la place d'honneur qui leur est due au pied du Monument aux morts le jour du Souvenir. Ils ont déjà trop attendu.

Je propose donc:

Que ce qui suit soit ajouté à l'amendement précédent:

et les hommes du bataillon Mackenzie-Papineau et d'autres Canadiens qui ont combattu aux côtés des forces républicaines espagnoles au cours de la guerre civile d'Espagne, de 1936 à 1939.

Le président suppléant (M. Paproski): Le vote porte sur le sous-amendement.

Que tous ceux qui sont en faveur du sous-amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.